

29.08.2006 - 08:13 Uhr

comparis.ch : le comparatif en ligne des primes maladie fête ses 10 ans - Changer une fois et en profiter pendant des années

Zurich (ots) -

Indication: Des informations complémentaires (tableau des potentiels d'économies pour tous les chefs-lieux de canton) peuvent être téléchargées en format pdf sous: <http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?firmid=100003671>

La dernière enquête du comparateur sur internet comparis.ch montre que le potentiel d'économies généré en changeant de caisse maladie reste important et surtout a des effets durables. Une famille de quatre personnes aurait ainsi pu économiser jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de francs en changeant de caisse il y a dix ans. Plus de 46 000 francs si elle avait habité à Zurich, 22 000 francs à Genève et 20 000 francs à Bellinzone.

Zurich, le 29 août 2006 - La loi sur l'assurance maladie (LAMaL) a dix ans et donc l'assurance minimale obligatoire aussi. Les garanties assurées ont été inscrites dans le texte de loi et dès lors sont identiques quelque que soit la caisse maladie. Cette nouveauté a permis, pour la première fois, de comparer facilement les primes maladie. Le comparateur sur internet comparis.ch a, depuis, observé et comparé l'évolution des primes maladie depuis l'entrée en vigueur de la LAMaL. Il y a dix ans aujourd'hui, comparis.ch publiait le premier comparatif des primes sur internet.

La stratégie consistant à mettre la tête dans le sable n'est pas payante. Depuis l'entrée en vigueur de la LAMaL, les hausses de primes sont de moins en moins compensées par les augmentations de salaire. Le poste assurance maladie grève donc toujours davantage le budget des ménages.

" Se mettre la tête dans le sable est toujours la plus mauvaise solution " déclare Richard Eisler, P.D.G. et fondateur de comparis.ch. " En jouant de la concurrence entre caisses maladie pour son propre avantage, il est possible d'économiser sur les primes sans rien perdre en termes de garanties ". L'idée selon laquelle changer de caisse ne sert à rien puisque la caisse la moins chère cette année fera bientôt partie des plus chères est largement répandue. Elle se trouve aujourd'hui réfutée par la dernière enquête de comparis.ch portant sur les primes de l'assurance maladie de base de 1997 à 2006. L'assuré ayant quitté en 1997 une caisse chère pour aller chez la moins chère de l'époque continue, encore aujourd'hui, à faire des économies.

Les calculs se basent sur l'hypothèse que tous les membres de la famille étaient assurés auprès de la même caisse. La caisse d'origine était en 1997 la plus chère des 10 plus grosses caisses du canton et la famille a changé de caisse maladie pour s'affilier chez la moins chère de l'époque.

20 000 francs de primes en moins dans plus de la moitié des cantons comparis.ch a calculé le montant des primes qu'une famille de quatre personnes aurait pu économiser sur dix ans en changeant une fois de caisse maladie. S'ils avaient habité Zurich, le père, la mère et les deux enfants auraient ainsi économisé 46 000 francs de primes en changeant autrefois pour la caisse la moins chère. Et ceci en bénéficiant bien entendu exactement des mêmes garanties.

A Genève, cette famille aurait pu économiser plus de 22 000 francs, à Bâle 28 000 francs et à Bellinzone un peu plus de 20 000 francs. Dans

plus de la moitié des cantons, le potentiel d'économies dépasse les 20 000 francs. Même dans les cantons affichant les primes proportionnellement les moins chères un changement se serait avéré rentable : à Appenzell (AI), la somme en jeu est de plus de 8 000 francs et à Zoug et Sarnen (OW) respectivement 8 800 et 9 000 francs. (Pour tous les autres cantons, se reporter à l'annexe ci-jointe)

Jusqu'à 67 000 francs de moins

Pour les adultes en bonne santé, les franchises élevées sont avantageuses. Le potentiel d'économies de notre famille s'élèverait ainsi à 67 000 francs si elle habitait Zurich et si les parents avaient opté pour la franchise la plus élevée. Avec cette somme, la famille aurait pu voyager partout en Suisse et autant qu'elle le voulait pendant ces dix dernières années, avec un abonnement général familial, tout en ayant encore en plus, chaque année, plus de 1 000 francs en plus pour son budget vacances. A Genève, notre famille aurait ainsi pu économiser 48 000 francs et à Appenzell 21 000 francs.

Alléger le budget primes

"Il y existe un groupe d'assurés toujours plus important qui supporte plus ou moins bien les hausses de primes", explique R. Eisler. Il n'est donc pas surprenant que toujours plus d'assurés cherchent à alléger leur budget primes maladie. En optant pour un modèle d'assurance alternatif comme le modèle du médecin de famille ou HMO, il est possible d'économiser jusqu'à 25% de primes. Mais le plus gros potentiel d'économies résulte, comme illustré ci-dessus, du changement pour la caisse la moins chère et de l'optimisation simultanée de sa franchise.

Dans l'avenir aussi, il sera possible de réduire ses primes en changeant de caisse maladie, en optimisant sa franchise ou en optant pour un modèle d'assurance alternatif. C'est ce que montre les primes provisoires 2007 qui se trouvent déjà sur www.comparis.ch pour plus de 75% des assurés. Les primes des autres caisses viennent continuellement s'y ajouter.

Pour de plus amples informations :

Richard Eisler

P.D.G.

Téléphone : 044 360 52 62

E-mail : media@comparis.ch

A propos de comparis.ch

La SARL Comparis a été fondée par Richard Eisler, économiste de formation, en mai 1996, à Ettingen/BL. Fin août de la même année, déjà, le premier comparatif des primes maladie était disponible sur le site www.krankenkassen.ch. Depuis comparis.ch a constamment étendu sa gamme de services : au comparatif des primes maladie se sont ajoutés ceux des assurances voiture, ménage, responsabilité civile et protection juridique. Les comparatifs couvrent aussi les tarifs de téléphonie mobile, fixe, ADSL et téléphonie par internet. comparis.ch, c'est aussi des comparatifs des crédits à la consommation, des cartes de crédit et des hypothèques.

Le service HomeFinder de comparis.ch, cherche les annonces immobilières sur les portails immobiliers suisses, les regroupe et les classe d'après leur rapport qualité-prix tandis que le service CarFinder regroupe et attribue une note aux véhicules, neufs ou d'occasion, qui sont à vendre. Enfin, le service PriceFinder de comparis.ch compare les prix de l'électronique de loisir des sites de vente en ligne et des discounters.

Depuis juin 2000, comparis.ch est une Société Anonyme. comparis.ch compte aujourd'hui une quarantaine de collaborateurs. Les services proposés par comparis.ch sont financés par l'optimisation des processus d'acquisition de nouveaux clients chez les prestataires recourant à ce service. La publicité et les rémunérations de service des internautes constituent les autres sources de recettes. Plus

d'informations sur www.comparis.ch/comparis/wir.aspx.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100515005> abgerufen werden.